

**TD SYNnex FRANCE**

Société par actions simplifiée au capital de 77.995.212,45 euros  
Siège social : 5 avenue de l'Europe, 77600 Bussy-Saint-Georges  
722 065 638 RC.S. Meaux

---

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 30 NOVEMBRE 2023

Certifiés conformes

DocuSigned by:  
*Pascal Murciano*  
E42BE506177D49E...

---

Le Président  
Pascal MURCIANO

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	30 novembre 2023	30 novembre 2022	Variation absolue (12/10)	%
---------------------------	------------------	------------------	---------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	2 539 784 359	42 676 877	2 582 461 236		2 091 064 526		491 396 710	
Production vendue service	22 114 120	5 184 784	27 298 904		22 714 983		4 583 921	
<b>Chiffres D'affaires Nets</b>	<b>2 561 898 479</b>	<b>47 861 661</b>	<b>2 609 760 140</b>		<b>2 113 779 509</b>		<b>495 980 631</b>	

Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			13 142 190		10 530 233		2 611 957	
Autres produits			5 208 860		4 008 893		1 199 967	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 628 111 190</b>		<b>2 128 318 635</b>		<b>499 792 555</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 399 172 457		2 049 497 013		349 675 444	
Variation de stock (marchandises)			37 148 905		(84 238 890)		121 387 795	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			856 665		800 512		56 153	
Autres achats et charges externes			86 078 470		74 551 134		11 527 336	
Impôts, taxes et versements assimilés			5 891 292		6 317 833		(426 541)	
Salaires et traitements			44 494 361		36 373 337		8 121 024	
Charges sociales			19 942 301		15 929 292		4 013 008	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 156 258		738 117		418 142	
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 952 199		2 684 861		(732 662)	
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 547 049		1 546 863		186	
Autres charges			5 620 851		4 008 926		1 611 924	
<b>Total des charges d'exploitation(II)</b>			<b>2 603 860 807</b>		<b>2 108 208 997</b>		<b>495 651 810</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>24 250 383</b>		<b>20 109 637</b>		<b>4 140 745</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>								
Produits financiers de participations			—		—		—	
Produits des autres valeurs mobilières et créances			15 340 103		1 496 950		13 843 153	
Autres intérêts et produits assimilés			1 296 405		934 873		361 533	
Reprises sur provisions et transferts de charges			421 282		143 878		277 404	
Différences positives de change			11 071 556		8 689 307		2 382 249	
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>28 129 346</b>		<b>11 265 008</b>		<b>16 864 338</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions			264 694		421 282		(156 588)	
Intérêts et charges assimilées			22 066 672		7 266 220		14 800 453	
Différences négatives de change			10 883 196		7 751 980		3 131 216	
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>33 214 562</b>		<b>15 439 482</b>		<b>17 775 080</b>	

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT (Suite)</b>	30 novembre 2023	30 novembre 2022	Variation absolue (12/10)	%
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>(5 085 216)</b>	<b>(4 174 474)</b>	<b>(910 742)</b>	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>19 165 167</b>	<b>15 935 163</b>	<b>3 230 003</b>	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 607 300	1 544 648	62 652	
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 955 403	36 000 000	(33 044 597)	
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>4 562 703</b>	<b>37 544 648</b>	<b>(32 981 945)</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 754	25 419 806	(25 406 052)	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 959 801	—	2 959 801	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	114 020	—	114 020	
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>3 087 575</b>	<b>25 419 806</b>	<b>(22 332 231)</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>1 475 129</b>	<b>12 124 842</b>	<b>(10 649 713)</b>	
Participation des salariés (IX)	200 272	499 000	(298 728)	
Impôts sur les bénéfices (X)	5 408 994	4 940 347	468 647	
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 660 803 240</b>	<b>2 177 128 291</b>	<b>483 674 949</b>	
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 645 772 210</b>	<b>2 154 507 632</b>	<b>491 264 578</b>	
<b>RESULTAT NET (bénéfice (+), Perte (-))</b>	<b>15 031 030</b>	<b>22 620 659</b>	<b>(7 589 629)</b>	
	<i>bénéfice</i>	<i>bénéfice</i>		

**TD SYNnex FRANCE**

Société par actions simplifiée au capital de 77.995.212,45 euros  
Siège social : 5 avenue de l'Europe, 77600 Bussy-Saint-Georges  
722 065 638 RC.S. Meaux

---

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 30 NOVEMBRE 2023

Certifiés conformes

DocuSigned by:  
*Pascal Murciano*  
E42BE506177D49E...

---

Le Président  
Pascal MURCIANO

**BILAN ACTIF**

Présenté en Euros

ACTIF	30 novembre 2023				30 novembre 2022	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
<b><i>Actif Immobilisé</i></b>						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	325 387	325 387	—	0,00	66 010	0,01
Fonds Commercial	95 281 507	2 515 270	92 766 237	8,76	90 737 622	8,84
Constructions	14 842	9 746	5 096	0,00	5 689	0,00
Installations techniques, matériel & outillage industriels	3 715 738	2 773 499	942 239	0,09	558 814	0,05
Autres immobilisations corporelles	10 104 764	8 513 710	1 591 054	0,15	1 771 713	0,17
Autres participations	7 900 165	—	7 900 165	0,75	10 967 712	1,07
Prêts	89 538 592	—	89 538 592	8,45	88 303 111	8,61
Autres immobilisations financières	1 879 687	—	1 879 687	0,18	1 143 867	0,11
<b>TOTAL (I)</b>	<b>208 760 682</b>	<b>14 137 612</b>	<b>194 623 070</b>	<b>18,38</b>	<b>193 554 539</b>	<b>18,86</b>
<b><i>Actif circulant</i></b>						
Marchandises	206 949 822	1 549 754	205 400 068	19,39	241 975 483	23,58
Avances & acomptes versés sur commandes	1 401 466	—	1 401 466	0,13	647 658	0,06
Clients et comptes rattachés	7 765 644	—	7 765 644	0,73	9 542 976	0,93
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 358 606	—	2 358 606	0,22	1 930 602	0,19
. Personnel	383 169	—	383 169	0,04	236 761	0,02
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	311 544	—	311 544	0,03	369 568	0,04
. Autres	634 777 980	402 445	634 375 536	59,90	572 362 634	55,78
Disponibilités	11 194 015	—	11 194 015	1,06	4 222 863	0,41
Charges constatées d'avance	963 675	—	963 675	0,09	875 793	0,09
<b>TOTAL (II)</b>	<b>866 105 921</b>	<b>1 952 199</b>	<b>864 153 723</b>	<b>81,60</b>	<b>832 164 338</b>	<b>81,10</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	264 694	—	264 694	0,02	421 282	0,04
<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>1 075 131 297</b>	<b>16 089 811</b>	<b>1 059 041 487</b>	<b>100,00</b>	<b>1 026 140 159</b>	<b>100,00</b>

**BILAN PASSIF**

Présenté en Euros

PASSIF	30 novembre 2023		30 novembre 2022	
		%		%
<b>Capitaux propres</b>				
Capital Social ou individuel (dont versé: 77 995 213 )	77 995 213	7,36	77 995 213	7,60
Primes d'émission, de fusion, d'apport	27 083 772	2,56	27 083 772	2,64
Réserve légale	7 799 521	0,74	7 799 521	0,76
Réserves réglementées	610 671	0,06	610 671	0,06
Autres réserves	6 433 349	0,61	6 433 349	0,63
Report à nouveau	187 479 655	17,70	164 858 996	16,07
<b>Résultat de l'exercice</b>	15 031 030	1,42	22 620 659	2,20
<b>TOTAL (I)</b>	<b>322 433 209</b>	<b>30,45</b>	<b>307 402 180</b>	<b>29,96</b>
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques	1 925 763	0,18	1 968 146	0,19
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 925 763</b>	<b>0,18</b>	<b>1 968 146</b>	<b>0,19</b>
<b>Emprunts et dettes</b>				
. Découverts, concours bancaires	16 111	0,00	16 111	—
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	7 508 552	0,71	9 241 039	0,90
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	650 234 252	61,40	617 744 876	60,20
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	6 356 659	0,60	7 094 158	0,69
. Organismes sociaux	5 409 119	0,51	5 363 502	0,52
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	34 385 471	3,25	37 515 004	3,66
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 952 083	0,47	5 470 671	0,53
Autres dettes	21 758 200	2,05	22 355 750	2,18
Produits constatés d'avance	3 610 765	0,34	11 704 052	1,14
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>734 231 213</b>	<b>69,33</b>	<b>716 505 164</b>	<b>69,83</b>
Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif (V)	451 301	0,04	264 670	0,03
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>1 059 041 487</b>	<b>100,00</b>	<b>1 026 140 159</b>	<b>100,00</b>

**TD SYNnex FRANCE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 77.995.212,45 euros

Siège social : 5, avenue de l'Europe

77600 Bussy-Saint-Georges

722 065 638 RCS Meaux

---

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE  
L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 22 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai à dix heures,

La société TD SYNnex France Holding, société à responsabilité limitée au capital de 42.083.272,35 euros, dont le siège est sis 5, avenue de l'Europe, 77600 Bussy-Saint-Georges, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 420 694 127, dûment représentée par Monsieur Samy AMSELLEM, en sa qualité de Co-Gérant (ci -après l'« **Associé Unique** »),

propriétaire de la totalité des cinq cent dix-neuf millions neuf cent soixante-huit mille quatre-vingt- trois (519.968.083) actions de quinze centimes (0,15) d' euro de valeur nominale chacune, composant le capital social de la société TD SYNnex France (ci-après la « **Société** »),

a, en sa qualité d 'Associé Unique de la Société, pris les décisions suivantes, conformément à l'article 14 des statuts de la Société, portant sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président à l'Associé Unique ;
- Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes de la Société sur les comptes de l'exercice clos le 30 Novembre 2023 ;
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 Novembre 2023 ;
- Quitus donné au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 30 Novembre 2023 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; et
- Pouvoirs en vue des formalités.

La société ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaire aux comptes, dûment informée des présentes décisions, est absente et excusée.

L'Associé Unique reconnaît que les documents suivants ont été mis à sa disposition au siège social de la Société :

- Un exemplaire des Statuts de la Société ;
- Les comptes annuels (compte de résultat, le bilan et les annexes) de l'exercice clos le 30 Novembre 2023 ;
- Le rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 Novembre 2023 ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 Novembre 2023 ;
- Le texte des résolutions.

DS  
PM

DS  
SA

### **PREMIERE DECISION.**

L'Associé Unique, après avoir entendu :

- la lecture du rapport du Président sur la gestion de la Société au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, et
- la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels de l'exercice clos le 30 novembre 2023 (comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe), lesquels font apparaître un bénéfice net comptable de 15 031 030 euros.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, approuve le montant global des dépenses non déductibles visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élève à 277 537 euros.

En conséquence de cette approbation, l'Associé Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice social écoulé.

### **DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 novembre 2023, faisant apparaître un bénéfice net de 15 031 030 euros, en totalité à titre de dividendes au profit de l'Associé Unique.

Après cette affectation, l'Associé Unique constate que le compte « Report à nouveau » s'élèvera à 187 479 655 euros et que les capitaux propres de la Société s'élèveront à 307 402 180 euros.

### **TROISIEME DECISION**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

### **QUATRIEME DECISION**

L'Associé Unique prend acte qu'aucune nouvelle convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

### **CINQUIEME DECISION**

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités légales.

\*\*\*\*\*

DS  
PM

DS  
Sl

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président et l'Associé unique.

DocuSigned by:  
*Pascal Murciano*  
E42BE506177D49E...

---

Monsieur Pascal MURCIANO  
Président

DocuSigned by:  
*Samy Amellem*  
FB1ADE0EC6D14FC...

---

TD SYNEX France Holding SARL  
Monsieur Serge AMSELLEM  
Associé Unique



## **TD Synnex France**

Exercice clos le 30 novembre 2023

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## TD Synnex France

Exercice clos le 30 novembre 2023

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société TD Synnex France,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TD Synnex France relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 7 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Frédéric Martineau

**BILAN ACTIF**

Présenté en Euros

ACTIF	30 novembre 2023				30 novembre 2022	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
<b><i>Actif Immobilisé</i></b>						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	325 387	325 387	—	0,00	66 010	0,01
Fonds Commercial	95 281 507	2 515 270	92 766 237	8,76	90 737 622	8,84
Constructions	14 842	9 746	5 096	0,00	5 689	0,00
Installations techniques, matériel & outillage industriels	3 715 738	2 773 499	942 239	0,09	558 814	0,05
Autres immobilisations corporelles	10 104 764	8 513 710	1 591 054	0,15	1 771 713	0,17
Autres participations	7 900 165	—	7 900 165	0,75	10 967 712	1,07
Prêts	89 538 592	—	89 538 592	8,45	88 303 111	8,61
Autres immobilisations financières	1 879 687	—	1 879 687	0,18	1 143 867	0,11
<b>TOTAL (I)</b>	<b>208 760 682</b>	<b>14 137 612</b>	<b>194 623 070</b>	<b>18,38</b>	<b>193 554 539</b>	<b>18,86</b>
<b><i>Actif circulant</i></b>						
Marchandises	206 949 822	1 549 754	205 400 068	19,39	241 975 483	23,58
Avances & acomptes versés sur commandes	1 401 466	—	1 401 466	0,13	647 658	0,06
Clients et comptes rattachés	7 765 644	—	7 765 644	0,73	9 542 976	0,93
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 358 606	—	2 358 606	0,22	1 930 602	0,19
. Personnel	383 169	—	383 169	0,04	236 761	0,02
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	311 544	—	311 544	0,03	369 568	0,04
. Autres	634 777 980	402 445	634 375 536	59,90	572 362 634	55,78
Disponibilités	11 194 015	—	11 194 015	1,06	4 222 863	0,41
Charges constatées d'avance	963 675	—	963 675	0,09	875 793	0,09
<b>TOTAL (II)</b>	<b>866 105 921</b>	<b>1 952 199</b>	<b>864 153 723</b>	<b>81,60</b>	<b>832 164 338</b>	<b>81,10</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	264 694	—	264 694	0,02	421 282	0,04
<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>1 075 131 297</b>	<b>16 089 811</b>	<b>1 059 041 487</b>	<b>100,00</b>	<b>1 026 140 159</b>	<b>100,00</b>

**BILAN PASSIF**

Présenté en Euros

PASSIF	30 novembre 2023		30 novembre 2022	
		%		%
<b>Capitaux propres</b>				
Capital Social ou individuel (dont versé: 77 995 213 )	77 995 213	7,36	77 995 213	7,60
Primes d'émission, de fusion, d'apport	27 083 772	2,56	27 083 772	2,64
Réserve légale	7 799 521	0,74	7 799 521	0,76
Réserves réglementées	610 671	0,06	610 671	0,06
Autres réserves	6 433 349	0,61	6 433 349	0,63
Report à nouveau	187 479 655	17,70	164 858 996	16,07
<b>Résultat de l'exercice</b>	15 031 030	1,42	22 620 659	2,20
<b>TOTAL (I)</b>	<b>322 433 209</b>	<b>30,45</b>	<b>307 402 180</b>	<b>29,96</b>
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques	1 925 763	0,18	1 968 146	0,19
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 925 763</b>	<b>0,18</b>	<b>1 968 146</b>	<b>0,19</b>
<b>Emprunts et dettes</b>				
. Découverts, concours bancaires	16 111	0,00	16 111	—
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	7 508 552	0,71	9 241 039	0,90
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	650 234 252	61,40	617 744 876	60,20
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	6 356 659	0,60	7 094 158	0,69
. Organismes sociaux	5 409 119	0,51	5 363 502	0,52
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	34 385 471	3,25	37 515 004	3,66
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 952 083	0,47	5 470 671	0,53
Autres dettes	21 758 200	2,05	22 355 750	2,18
Produits constatés d'avance	3 610 765	0,34	11 704 052	1,14
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>734 231 213</b>	<b>69,33</b>	<b>716 505 164</b>	<b>69,83</b>
Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif (V)	451 301	0,04	264 670	0,03
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>1 059 041 487</b>	<b>100,00</b>	<b>1 026 140 159</b>	<b>100,00</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	30 novembre 2023	30 novembre 2022	Variation absolue (12/10)	%
---------------------------	------------------	------------------	---------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	2 539 784 359	42 676 877	2 582 461 236		2 091 064 526		491 396 710	
Production vendue service	22 114 120	5 184 784	27 298 904		22 714 983		4 583 921	
<b>Chiffres D'affaires Nets</b>	<b>2 561 898 479</b>	<b>47 861 661</b>	<b>2 609 760 140</b>		<b>2 113 779 509</b>		<b>495 980 631</b>	

Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			13 142 190		10 530 233		2 611 957	
Autres produits			5 208 860		4 008 893		1 199 967	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 628 111 190</b>		<b>2 128 318 635</b>		<b>499 792 555</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 399 172 457		2 049 497 013		349 675 444	
Variation de stock (marchandises)			37 148 905		(84 238 890)		121 387 795	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			856 665		800 512		56 153	
Autres achats et charges externes			86 078 470		74 551 134		11 527 336	
Impôts, taxes et versements assimilés			5 891 292		6 317 833		(426 541)	
Salaires et traitements			44 494 361		36 373 337		8 121 024	
Charges sociales			19 942 301		15 929 292		4 013 008	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 156 258		738 117		418 142	
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 952 199		2 684 861		(732 662)	
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 547 049		1 546 863		186	
Autres charges			5 620 851		4 008 926		1 611 924	
<b>Total des charges d'exploitation(II)</b>			<b>2 603 860 807</b>		<b>2 108 208 997</b>		<b>495 651 810</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>24 250 383</b>		<b>20 109 637</b>		<b>4 140 745</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>								
Produits financiers de participations			—		—		—	
Produits des autres valeurs mobilières et créances			15 340 103		1 496 950		13 843 153	
Autres intérêts et produits assimilés			1 296 405		934 873		361 533	
Reprises sur provisions et transferts de charges			421 282		143 878		277 404	
Différences positives de change			11 071 556		8 689 307		2 382 249	
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>28 129 346</b>		<b>11 265 008</b>		<b>16 864 338</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions			264 694		421 282		(156 588)	
Intérêts et charges assimilées			22 066 672		7 266 220		14 800 453	
Différences négatives de change			10 883 196		7 751 980		3 131 216	
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>33 214 562</b>		<b>15 439 482</b>		<b>17 775 080</b>	

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT (Suite)</b>	30 novembre 2023	30 novembre 2022	Variation absolue (12/10)	%
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>(5 085 216)</b>	<b>(4 174 474)</b>	<b>(910 742)</b>	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>19 165 167</b>	<b>15 935 163</b>	<b>3 230 003</b>	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 607 300	1 544 648	62 652	
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 955 403	36 000 000	(33 044 597)	
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>4 562 703</b>	<b>37 544 648</b>	<b>(32 981 945)</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 754	25 419 806	(25 406 052)	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 959 801	—	2 959 801	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	114 020	—	114 020	
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>3 087 575</b>	<b>25 419 806</b>	<b>(22 332 231)</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>1 475 129</b>	<b>12 124 842</b>	<b>(10 649 713)</b>	
Participation des salariés (IX)	200 272	499 000	(298 728)	
Impôts sur les bénéfices (X)	5 408 994	4 940 347	468 647	
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 660 803 240</b>	<b>2 177 128 291</b>	<b>483 674 949</b>	
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 645 772 210</b>	<b>2 154 507 632</b>	<b>491 264 578</b>	
<b>RESULTAT NET (bénéfice (+), Perte (-))</b>	<b>15 031 030</b>	<b>22 620 659</b>	<b>(7 589 629)</b>	
	<i>bénéfice</i>	<i>bénéfice</i>		

**ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 30 NOVEMBRE  
2023**

**SOCIETE** : TD SYNnex FRANCE

**SIEGE SOCIAL** : 5, Avenue de l'Europe, 77600, Bussy-Saint-Georges

**N° SIRET** : 722 065 638 00065

**CODE A.P.E** : 4651Z

### ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 novembre 2023 dont le total est

de **1 059 041 487 euros**

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est

de **2 660 803 240 euros**

et dégageant un bénéfice net de **15 031 030 euros**

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1/12/2022 au 30/11/2023.

L'exercice précédent avait une durée de 10 mois recouvrant la période du 1/02/2022 au 30/11/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par la direction de l'entreprise.

**NOTE 1****REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été établis en conformité avec les règlements de l'Autorité des Normes Comptables N° 2016-07 du 4 novembre 2016 et suivants, et relatifs au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**Immobilisations**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en service.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation, calculés en fonction du mode et de la durée normale d'utilisation, sont les suivants :

* Logiciels	: mode linéaire sur 1 an
* Constructions	: mode linéaire de 5 à 25 ans
* Aménagements et agencements	: mode linéaire de 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriel	: mode linéaire et dégressif sur 5 ans
* Agencements	: mode linéaire et dégressif de 3 à 7 ans
* Matériel de transport	: mode linéaire de 4 à 5 ans
* Mobilier et matériel de bureau	: mode linéaire et dégressif de 3 à 7 ans

L'amortissement économique est assuré par l'amortissement fiscal.

Les fonds de commerce achetés ou valorisés lors d'un apport ne sont pas amortis compte tenu de la stabilité de leur valeur d'utilité. Toutefois une appréciation régulière est effectuée.

Une provision pour dépréciation est dotée dans la mesure où leur valeur inscrite au bilan est supérieure à leur valeur de rentabilité à l'exception des cas liés à des événements particuliers à caractère temporaire.

**Stocks**

Les stocks et en-cours sont évalués à leurs coûts d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Une provision pour dépréciation des stocks est constituée selon la méthode du groupe Tech

Data en fonction de la vitesse de rotation des produits ainsi que des possibilités de retours aux fournisseurs.

Le tableau ci-dessous résume la méthodologie appliquée :

	<b>Méthode</b>
Stock âgé < 2 mois	0%
Stock âgé 2-3 mois	0%
Stock âgé 3-4 mois	0%
Stock âgé 4-5 mois	5%
Stock âgé 5-6 mois	5%
Stock âgé 6-9 mois	30%
Stock âgé > 9 mois	80%

Au 30 novembre 2023, la valeur brute du stock s'élève à 206 949 822 euros. La provision sur ce stock de marchandises s'élève à 1 549 754 euros à la même date.

### **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

Les tableaux ci-dessous résument la méthodologie appliquée :

<b>Créances Clients</b>	<b>Méthode</b>
Créances clients <= 90 Jours (provision statistique)	0,15%
Créances clients >90 Jours et < 181 Jours	50,00%
Créances clients > 180 Jours	100,00%
Clients douteux (100% de la balance HT – Assurance-Crédit)	100,00%

<b>Créances Fournisseurs ( Vendors Rec.)</b>	<b>Méthode</b>
Créances fournisseurs <= 90 Jours (provision statistique)	0,50%
Créances fournisseurs >90 Jours et < 181 Jours	50,00%
Créances fournisseurs > 180 Jours	100,00%

Sur cet exercice, le poste « Autres » au sein des autres créances comprend, notamment, un compte interco de Cash Pool avec TD SYNEX UK, la filiale du Groupe TD SYNEX en charge de la gestion de la trésorerie. Ce compte s'établit à 585 599 K€ et 517 986 K€ au 30 novembre 2023 et 30 novembre 2022, respectivement.

### **Provisions diverses et fiscalité**

Il n'existe pas de provision pour impôts différés. Des informations sur les dettes fiscales sont données dans les notes sur le bilan.

**Opérations en devises**

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation de ces dettes est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque.

**NOTE 2**  
**IMMOBILISATIONS**

**Immobilisations corporelles :**

Voir Tableau 5 de la liasse fiscale - (N°2054)

**Immobilisations financières :**

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

<b>Immobilisations financières</b>	<b>Valeur brute au 30/11/2022</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Valeur brute au 30/11/2023</b>
Autres participations	10 967 712	—	3 067 547	7 900 165
Prêts	88 303 111	2 127 703	892 222	89 538 592
Autres immobilisations financières	1 143 867	735 820		1 879 687
<b>TOTAL</b>	<b>100 414 690</b>	<b>2 863 523</b>	<b>3 959 769</b>	<b>99 318 444</b>

Les autres participations au 30/11/2023 correspondent :

– aux titres de participation dans Tech Data Marne S.N.C. pour 7 900 K€.

Les prêts au 30/11/2023 correspondent :

- pour 88 000 K€ à un prêt consenti par notre société au 29 janvier 2021 à la société TD SYNEX France Holding SARL et qui fait l'objet d'une nouvelle convention réglementée. La date de remboursement prévue au contrat est le 29 janvier 2023.
- pour 1 538,6 K€ aux intérêts courus à la clôture

Autres immobilisations financières au 30/11/2023 correspondent :

à des dépôts et cautionnements, il s'agit principalement de 1 059 K€ de dépôt de garantie pour le loyer payé à Tech Data Marne S.N.C. , de 141 K€ de dépôt de garantie pour le contrat de location de l'établissement à Colombes, de 11 K€ de dépôt de garantie pour le contrat de location de l'établissement à Strasbourg, de 340 K€ de dépôt de garantie pour le contrat de location de l'établissement à Chessy, de 308 K€ dépôt de garantie pour le contrat de location de l'établissement à Courbevoie, de 15 K€ de garantie versée au Tribunal judiciaire de Meaux et de 5 K€ de dépôt auprès de Fedex.

**Immobilisations incorporelles**

Les fonds de commerce sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition qui correspond à la différence entre les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Les fonds de commerce, regroupés aux autres actifs des unités génératrices des trésoreries (UGT), font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Ces fonds de commerce sont alloués à des Business Units (UGT). Ces dits fonds de commerce ne sont pas amortis.

Si la valeur comptable des actifs de l'UGT est supérieure à la valeur recouvrable, les dits actifs sont ramenés à cette dernière valeur. La valeur recouvrable est la plus élevée des valeurs entre la juste valeur diminuée du coup de la vente et la valeur d'utilité.

Sur la base des tests de dépréciation, il n'y a pas lieu de procéder à un ajustement de la valeur des écarts d'acquisition.

### **NOTE 3 AMORTISSEMENTS**

Voir Tableau 6 de la liasse fiscale - (N°2055)

### **NOTE 4 CREANCES ET DETTES**

Voir Tableau 8 de la liasse fiscale - (N°2057)

Le 10 avril 2020, TD SYNEX FRANCE a signé un accord de vente de ses créances clients à TD SYNEX UK Resources Limited (TD SYNEX UK). L'accord précise les créances concernées et les modalités de calcul.

Dans le respect de cet accord, la première vente a eu lieu le 20 Avril 2020. Chaque mois les ventes de ces créances sont actées. Un intérêt de 1.5% est retenu sur le prix de vente. TD SYNEX FRANCE restitue les encaissements liés aux créances cédées le mois suivant. TD SYNEX FRANCE ne provisionne plus dans ses comptes les créances.

Dans le cadre de cet accord, la balance nette au 30 novembre 2023, s'élevant à 506 775 647 euros à l'exclusion de créances liées à des clients spécifiques à hauteur de 933 993 euros, a été cédée le 30 novembre 2023 à TD SYNEX UK via le compte 451000 de cash pooling et le compte bancaire Citi Bank. Ce qui explique un poste clients peu élevé.

Sur cet exercice, le poste « Autres » au sein des autres créances comprend, notamment, un compte interco de Cash Pool avec TD SYNEX UK, la filiale du Groupe TD SYNEX en charge de la gestion de la trésorerie. Ce compte s'établit à 585 599 K€ et 517 986 K€ au 30 novembre 2023 et 30 novembre 2022, respectivement.

### **NOTE 5 CRÉANCES ET DETTES SUR DES SOCIÉTÉS DU GROUPE**

Un prêt s'élevant à 88 000 000 euros a été consenti par notre société au 29 janvier 2021 à la société TD SYNEX FRANCE HOLDING et fait l'objet d'une nouvelle convention réglementée. La date de remboursement prévue au contrat est le 29 janvier 2028.

**NOTE 6**  
**PRODUITS A RECEVOIR**

<b>Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</b>	<b>Montant</b>
Intérêts courus sur emprunts	1 538 592
Intérêts courus sur concours bancaires	3 135 653
Créances clients et comptes rattachés	985 462
Divers - produits à recevoir	0
Etat - Produits à recevoir	1 397 087
Autres créances (RRRO)	46 275 800
<b>TOTAL</b>	<b>53 332 594</b>

**NOTE 7**  
**CHARGES A PAYER**

<b>Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan</b>	<b>Montant</b>
Intérêts courus sur emprunts	0
Intérêts courus sur concours bancaires	16 111
Fournisseurs factures non parvenues	26 615 094
Personnel charges à payer : CP, bonus, commissions, participation etc	6 332 930
Organismes sociaux, charges à payer	3 032 480
Etat, charges à payer (T.A, FPC, TH, C3S, CFE, CVAE, ..)	4 952 083
Clients Avoirs à établir	16 344 665
Divers	0
<b>TOTAL</b>	<b>57 293 363</b>

**NOTE 8**  
**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Exploitation	963 675	3 610 765
Financier		
Exceptionnel		
<b>TOTAL</b>	<b>963 675</b>	<b>3 610 765</b>

## NOTE 9

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES CAPITAUX PROPRES

Différentes Catégories de Titres	Valeur Nominale	Nombre de Titres			En fin d'exercice
		Au début de l'exercice	Créés	Remb.	
			Pendant l'exercice		
Actions	0,15 €	519 968 083	0		519 968 083

Evolution des Capitaux Propres		Montant
<b>Capitaux Propres au 30/11/2022</b>		<b>307 402 180</b>
Distribution de dividendes par prélèvement sur report à nouveau		
Résultat de l'exercice		15 031 030
<b>Capitaux Propres au 30/11/2023</b>		<b>322 433 209</b>

## NOTE 10

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions pour risques et charges				
	30/11/2022	Augmentation	Diminution	30/11/2023
Exploitation	1 546 863	1 547 049	1 546 863	1 547 049
Financier	421 282	264 694	421 282	264 694
Exceptionnel	—	114 020	—	114 020
<b>TOTAL</b>	<b>1 968 146</b>	<b>1 925 763</b>	<b>1 968 146</b>	<b>1 925 763</b>

Les provisions pour risques et charges constatées au 30 novembre 2023 sont principalement composées de :

- Licenciements pour 1 547 049 euros, comptabilisés en charge d'exploitation
- Risque pour perte de change de 264 694 euros, comptabilisé en charge financière

<b>Provisions pour dépréciations</b>
--------------------------------------

	30/11/2022	Augmentation	Diminution	30/11/2023
Sur stocks et en cours	2 123 244	1 549 754	2 123 244	1 549 754
Sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciation	561 617	402 445	561 617	402 445
Sur immobilisations incorporelles	2 515 270			2 515 270
<b>TOTAL</b>	<b>5 200 131</b>	<b>1 952 199</b>	<b>2 684 861</b>	<b>4 467 469</b>

Les diminutions correspondent à la reprise de la provision au 30 novembre 2022, les augmentations correspondent à la nouvelle provision au 30 novembre 2023.

La provision sur les comptes clients n'est plus dotée depuis le 10 avril 2020, puisque TD SYNEX France a signé un accord de vente de ses créances clients à TD SYNEX UK Resources Limited.

Les créances non cédées au 30 novembre 2023, selon les règles précisées (note 1) ne donnent pas lieu à des provisions au 30 novembre 2023.

#### NOTE 11

#### ECARTS DE CONVERSION

Au 30 novembre 2023, les écarts de conversion à l'actif de notre bilan s'élèvent à 264 694 euros et font l'objet d'une provision pour risque et charge (cf. NOTE 10).

Au 30 novembre 2023, les écarts de conversion au passif de notre bilan s'élèvent à 451 301 euros.

#### NOTE 12

#### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

##### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice est de 2 609 760 140 euros, dont 2 561 898 479 euros de ventes en France.

##### Charges et produits financiers

Les charges financières se composent essentiellement d'agios bancaires, d'escomptes accordés à nos clients, de différences négatives de change et d'intérêts sur un compte de cash pool auprès d'une société du groupe.

Les produits financiers correspondent en majeure partie aux escomptes accordés par nos fournisseurs, aux différences positives de change et des intérêts sur un prêt accordé à une société du groupe.

**Produits et charges exceptionnels**

Ce poste s'analyse ainsi :

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Produits et charges sur opération de gestion	1 226	0
Régularisation comptes de tiers	12 528	1 607 300
Cessions d'éléments d'actif	2 959 801	0
Dotations aux amortissements et provisions	114 020	2 955 403
<b>TOTAL</b>	<b>3 087 575</b>	<b>4 562 703</b>

**Impôt sur les bénéfices**

D'un point de vue fiscal, la société TD SYNEX FRANCE est intégrée par la société mère TD SYNEX FRANCE HOLDING (option pour le régime de groupe prévu à l'article 223 du CGI).

La date d'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale a été le 1er février 2003 et renouvelé le 1er février 2008. Sauf dénonciation avant l'expiration de chaque période, le septième alinéa de l'article 223 A du CGI prévoit le renouvellement par tacite reconduction, à l'expiration de chaque période de cinq exercices, de l'option formulée par la société mère du groupe.

La société comptabilise une charge d'impôt égale à l'impôt qu'elle aurait supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Pour l'exercice, la société a comptabilisé une charge d'impôt de 5 408 994 euros calculée sur le résultat fiscal comme si elle n'était pas intégrée fiscalement.

TD SYNEX FRANCE HOLDING s'est constituée auprès de l'administration fiscale seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de ses taxes additionnelles, du précompte, pour l'ensemble des sociétés du groupe intégrées fiscalement.

<b>Répartition du montant global de l'impôt société</b>
---

	<b>Résultat avant I.S.</b>	<b>I.S.</b>	<b>Résultat net</b>
Résultat courant	19 165 167	-5 438 454	13 726 713
Résultat exceptionnel	1 475 129	29 460	1 504 589
Participation des salariés	-200 272	0	-200 272
<b>TOTAL</b>	<b>20 440 024</b>	<b>-5 408 994</b>	<b>15 031 030</b>

Le taux d'imposition est de 25 % et 3.3% pour la contribution sociale.

Le montant de la réduction d'impôt au titre du mécénat s'élève à 52 681 euros.

**NOTE 13**  
**NOTES SUR LA SITUATION FISCALE LATENTE**

La situation fiscale latente de la société se présente de la manière suivante au 30/11/2023 :

<b>Charges et Provisions non déductibles temporairement</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Risques de change	264 694	0
Provision pour risques et charges	485 670	
Organic	3 689 128	
Provision clients		
Provision stock	26 257	
Autres provisions	285 339	
Participation	200 272	
<b>TOTAL</b>	<b>4 951 360</b>	<b>0</b>

<b>Réintégrations et déductions diverses temporaires</b>	<b>Déductions</b>	<b>Réintégrations</b>
Ecart de conversion	264 694	451 301
TDI charge		91 880
<b>TOTAL</b>	<b>264 694</b>	<b>543 181</b>

A la date du 30/11/2023, il n'existe pas de déficits ordinaires ou d'amortissements réputés différés restant à reporter.

**NOTE 14**  
**AUTRES INFORMATIONS**

**Evènements particuliers :**

Le 5 décembre 2022, TD SYNEX FRANCE, SAS en qualité d'associée unique, a décidé de dissoudre, sans liquidation, la société MAGIRUS FRANCE ; cette dissolution ayant entraîné la transmission universelle du patrimoine de la société MAGIRUS FRANCE à la société TD SYNEX FRANCE. Pour rappel, la société MAGIRUS FRANCE a été acquise le 21 novembre 2022.

Une attention accrue aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG /RSE») a été portée, en effet, ces sujets ont un impact sur nos activités et peuvent nous imposer des coûts supplémentaires.

L'accord de vente de ses créances clients à TD SYNEX UK Resources Limited signé le 10 Avril 2020 est toujours actif. Cette année, le 30 novembre 2023, TD SYNEX France a cédée à TD SYNEX UK la balance nette au 30 novembre 2023 hormis certaines créances liées à des clients spécifiques

Au sujet de l'amende prononcée par l'Autorité de la Concurrence à l'encontre de la Société, et à ce jour payée intégralement au cours de l'exercice précédent, TD SYNEX France s'est pourvue en cassation pour l'affaire principale. A ce jour la date d'audience n'est toujours pas connue.

En parallèle, la société E-bizcuss a assigné la Société, le 8 juin 2021, solidairement avec les sociétés Apple et Ingram Micro, aux fins d'obtenir des dommages et intérêts en réparation du préjudice qu'elle prétend avoir subi. La procédure suit son cours, l'audience des plaidoiries est fixée au 13 juin 2024.

TD SYNnex France a été condamnée à une amende de 800 000 euros le 27 janvier 2021, par la DIRRECTE, au titre de contrôle de respect des délais de paiement.

TD SYNnex France a interjeté appel auprès de la Cour Administrative d'Appel le 20 Décembre 2023. La date d'audience n'est pas encore connue.

### **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE**

Au regard des résultats de TD SYNnex France, et afin de sauvegarder la compétitivité de notre société, il a été décidé d'engager sur le début de l'année 2024 des mesures sociales auxquelles ont été associés les instances représentatives du personnel conformément au respect du Code du Travail.

#### **Engagements en matière de départs en retraite :**

En application des dispositions légales et conventionnelles en vigueur, la société verse aux salariés qui partent en retraite une indemnité dont le montant varie en fonction de la catégorie professionnelle, du salaire de référence, et de l'ancienneté.

Conformément aux possibilités qui lui sont offertes par les textes, la société a choisi de ne pas constituer une provision au titre des indemnités de départ en retraite mais de faire figurer l'engagement correspondant en engagements hors bilan.

Cet engagement correspond à l'indemnité théorique, charges sociales incluses, pondérée d'une probabilité de présence dans l'entreprise jusqu'à la retraite, d'un prorata d'ancienneté courue et d'un coefficient net d'actualisation de 3,65% (Iboxx Corporate 10+ A).

La méthode retenue est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Au 30 novembre 2023, le montant de cet engagement s'élève à 4 270 K€ (4200 K€ année précédente), charges sociales incluses, pour le personnel total de Tech Data France.

Les principales hypothèses retenues sont :

- le taux de progression des salaires pour les cadres et les non cadres = 2,5 %
- le taux de rotation des effectifs : établi par tranche d'âge et par catégorie des salariés.
- les tables de mortalité utilisées sont celles de l'INSEE TH/TF (année 2017-2019).
- Le coefficient de charges patronales : 48%

**Autres Engagements Hors Bilan**

- **XL Insurance Company SE.** : main levée obtenue .
- **Société Générale/Bellinvest** : Dans le cadre d'un nouveau bail de location, une garantie à première demande a été signée en septembre 2023 à hauteur de 1.361.007 € et prendra fin en tout état de cause au plus tard le 1er Septembre 2024.
- **Achats et ventes en devises à terme** : 4 565 000 USD (équivalent à 4 215 292 EUR) et 86 000 GBP (équivalent à 98 797 EUR).

**Ventilation de l'effectif moyen**

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	538
Non Cadres	270
<b>TOTAL</b>	<b>808</b>

**Honoraires des commissaires aux comptes (C.com art R.123-198)**

Les honoraires des commissaires aux comptes sont consultables dans les annexes des comptes consolidés de TD SYNnex CORPORATION.

**Identification de la société mère établissant des comptes consolidés****TD SYNnex CORPORATION**

44201 Nobel Drive  
Fremont, California  
Etats Unis

**TD SYNEX FRANCE**

Société par actions simplifiée au capital de 77.995.212,45 euros  
Siège social : 5 avenue de l'Europe, 77600 Bussy-Saint-Georges  
722 065 638 RC.S. Meaux

---

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 30 NOVEMBRE 2023

Certifiés conformes

DocuSigned by:  
*Pascal Murciano*  
E42BE506177D49E...

---

Le Président  
Pascal MURCIANO

**SOCIETE** : TD SYNnex FRANCE

**SIEGE SOCIAL** : 5, Avenue de l'Europe, 77600, Bussy-Saint-Georges

**N° SIRET** : 722 065 638 00065

**CODE A.P.E** : 4651Z

### ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 novembre 2023 dont le total est

de **1 059 041 487 euros**

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est

de **2 660 803 240 euros**

et dégageant un bénéfice net de **15 031 030 euros**

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1/12/2022 au 30/11/2023.

L'exercice précédent avait une durée de 10 mois recouvrant la période du 1/02/2022 au 30/11/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par la direction de l'entreprise.

**NOTE 1****REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été établis en conformité avec les règlements de l'Autorité des Normes Comptables N° 2016-07 du 4 novembre 2016 et suivants, et relatifs au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**Immobilisations**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en service.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation, calculés en fonction du mode et de la durée normale d'utilisation, sont les suivants :

* Logiciels	: mode linéaire sur 1 an
* Constructions	: mode linéaire de 5 à 25 ans
* Aménagements et agencements	: mode linéaire de 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriel	: mode linéaire et dégressif sur 5 ans
* Agencements	: mode linéaire et dégressif de 3 à 7 ans
* Matériel de transport	: mode linéaire de 4 à 5 ans
* Mobilier et matériel de bureau	: mode linéaire et dégressif de 3 à 7 ans

L'amortissement économique est assuré par l'amortissement fiscal.

Les fonds de commerce achetés ou valorisés lors d'un apport ne sont pas amortis compte tenu de la stabilité de leur valeur d'utilité. Toutefois une appréciation régulière est effectuée.

Une provision pour dépréciation est dotée dans la mesure où leur valeur inscrite au bilan est supérieure à leur valeur de rentabilité à l'exception des cas liés à des événements particuliers à caractère temporaire.

**Stocks**

Les stocks et en-cours sont évalués à leurs coûts d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Une provision pour dépréciation des stocks est constituée selon la méthode du groupe Tech

Data en fonction de la vitesse de rotation des produits ainsi que des possibilités de retours aux fournisseurs.

Le tableau ci-dessous résume la méthodologie appliquée :

	<b>Méthode</b>
Stock âgé < 2 mois	0%
Stock âgé 2-3 mois	0%
Stock âgé 3-4 mois	0%
Stock âgé 4-5 mois	5%
Stock âgé 5-6 mois	5%
Stock âgé 6-9 mois	30%
Stock âgé > 9 mois	80%

Au 30 novembre 2023, la valeur brute du stock s'élève à 206 949 822 euros. La provision sur ce stock de marchandises s'élève à 1 549 754 euros à la même date.

### **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

Les tableaux ci-dessous résument la méthodologie appliquée :

<b>Créances Clients</b>	<b>Méthode</b>
Créances clients <= 90 Jours (provision statistique)	0,15%
Créances clients >90 Jours et < 181 Jours	50,00%
Créances clients > 180 Jours	100,00%
Clients douteux (100% de la balance HT – Assurance-Crédit)	100,00%

<b>Créances Fournisseurs ( Vendors Rec.)</b>	<b>Méthode</b>
Créances fournisseurs <= 90 Jours (provision statistique)	0,50%
Créances fournisseurs >90 Jours et < 181 Jours	50,00%
Créances fournisseurs > 180 Jours	100,00%

Sur cet exercice, le poste « Autres » au sein des autres créances comprend, notamment, un compte interco de Cash Pool avec TD SYNEX UK, la filiale du Groupe TD SYNEX en charge de la gestion de la trésorerie. Ce compte s'établit à 585 599 K€ et 517 986 K€ au 30 novembre 2023 et 30 novembre 2022, respectivement.

### **Provisions diverses et fiscalité**

Il n'existe pas de provision pour impôts différés. Des informations sur les dettes fiscales sont données dans les notes sur le bilan.

**Opérations en devises**

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation de ces dettes est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque.

**NOTE 2**  
**IMMOBILISATIONS**

**Immobilisations corporelles :**

Voir Tableau 5 de la liasse fiscale - (N°2054)

**Immobilisations financières :**

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

<b>Immobilisations financières</b>	<b>Valeur brute au 30/11/2022</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Valeur brute au 30/11/2023</b>
Autres participations	10 967 712	—	3 067 547	7 900 165
Prêts	88 303 111	2 127 703	892 222	89 538 592
Autres immobilisations financières	1 143 867	735 820		1 879 687
<b>TOTAL</b>	<b>100 414 690</b>	<b>2 863 523</b>	<b>3 959 769</b>	<b>99 318 444</b>

Les autres participations au 30/11/2023 correspondent :

– aux titres de participation dans Tech Data Marne S.N.C. pour 7 900 K€.

Les prêts au 30/11/2023 correspondent :

- pour 88 000 K€ à un prêt consenti par notre société au 29 janvier 2021 à la société TD SYNEX France Holding SARL et qui fait l'objet d'une nouvelle convention réglementée. La date de remboursement prévue au contrat est le 29 janvier 2023.
- pour 1 538,6 K€ aux intérêts courus à la clôture

Autres immobilisations financières au 30/11/2023 correspondent :

à des dépôts et cautionnements, il s'agit principalement de 1 059 K€ de dépôt de garantie pour le loyer payé à Tech Data Marne S.N.C. , de 141 K€ de dépôt de garantie pour le contrat de location de l'établissement à Colombes, de 11 K€ de dépôt de garantie pour le contrat de location de l'établissement à Strasbourg, de 340 K€ de dépôt de garantie pour le contrat de location de l'établissement à Chessy, de 308 K€ dépôt de garantie pour le contrat de location de l'établissement à Courbevoie, de 15 K€ de garantie versée au Tribunal judiciaire de Meaux et de 5 K€ de dépôt auprès de Fedex.

**Immobilisations incorporelles**

Les fonds de commerce sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition qui correspond à la différence entre les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Les fonds de commerce, regroupés aux autres actifs des unités génératrices des trésoreries (UGT), font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Ces fonds de commerce sont alloués à des Business Units (UGT). Ces dits fonds de commerce ne sont pas amortis.

Si la valeur comptable des actifs de l'UGT est supérieure à la valeur recouvrable, les dits actifs sont ramenés à cette dernière valeur. La valeur recouvrable est la plus élevée des valeurs entre la juste valeur diminuée du coup de la vente et la valeur d'utilité.

Sur la base des tests de dépréciation, il n'y a pas lieu de procéder à un ajustement de la valeur des écarts d'acquisition.

### **NOTE 3 AMORTISSEMENTS**

Voir Tableau 6 de la liasse fiscale - (N°2055)

### **NOTE 4 CREANCES ET DETTES**

Voir Tableau 8 de la liasse fiscale - (N°2057)

Le 10 avril 2020, TD SYNEX FRANCE a signé un accord de vente de ses créances clients à TD SYNEX UK Resources Limited (TD SYNEX UK). L'accord précise les créances concernées et les modalités de calcul.

Dans le respect de cet accord, la première vente a eu lieu le 20 Avril 2020. Chaque mois les ventes de ces créances sont actées. Un intérêt de 1.5% est retenu sur le prix de vente. TD SYNEX FRANCE restitue les encaissements liés aux créances cédées le mois suivant. TD SYNEX FRANCE ne provisionne plus dans ses comptes les créances.

Dans le cadre de cet accord, la balance nette au 30 novembre 2023, s'élevant à 506 775 647 euros à l'exclusion de créances liées à des clients spécifiques à hauteur de 933 993 euros, a été cédée le 30 novembre 2023 à TD SYNEX UK via le compte 451000 de cash pooling et le compte bancaire Citi Bank. Ce qui explique un poste clients peu élevé.

Sur cet exercice, le poste « Autres » au sein des autres créances comprend, notamment, un compte interco de Cash Pool avec TD SYNEX UK, la filiale du Groupe TD SYNEX en charge de la gestion de la trésorerie. Ce compte s'établit à 585 599 K€ et 517 986 K€ au 30 novembre 2023 et 30 novembre 2022, respectivement.

### **NOTE 5 CRÉANCES ET DETTES SUR DES SOCIÉTÉS DU GROUPE**

Un prêt s'élevant à 88 000 000 euros a été consenti par notre société au 29 janvier 2021 à la société TD SYNEX FRANCE HOLDING et fait l'objet d'une nouvelle convention réglementée. La date de remboursement prévue au contrat est le 29 janvier 2028.

**NOTE 6**  
**PRODUITS A RECEVOIR**

<b>Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</b>	<b>Montant</b>
Intérêts courus sur emprunts	1 538 592
Intérêts courus sur concours bancaires	3 135 653
Créances clients et comptes rattachés	985 462
Divers - produits à recevoir	0
Etat - Produits à recevoir	1 397 087
Autres créances (RRRO)	46 275 800
<b>TOTAL</b>	<b>53 332 594</b>

**NOTE 7**  
**CHARGES A PAYER**

<b>Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan</b>	<b>Montant</b>
Intérêts courus sur emprunts	0
Intérêts courus sur concours bancaires	16 111
Fournisseurs factures non parvenues	26 615 094
Personnel charges à payer : CP, bonus, commissions, participation etc	6 332 930
Organismes sociaux, charges à payer	3 032 480
Etat, charges à payer (T.A, FPC, TH, C3S, CFE, CVAE, ..)	4 952 083
Clients Avoirs à établir	16 344 665
Divers	0
<b>TOTAL</b>	<b>57 293 363</b>

**NOTE 8**  
**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Exploitation	963 675	3 610 765
Financier		
Exceptionnel		
<b>TOTAL</b>	<b>963 675</b>	<b>3 610 765</b>

## NOTE 9

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES CAPITAUX PROPRES

Différentes Catégories de Titres	Valeur Nominale	Nombre de Titres			En fin d'exercice
		Au début de l'exercice	Créés	Remb.	
			Pendant l'exercice		
Actions	0,15 €	519 968 083	0		519 968 083

Evolution des Capitaux Propres		Montant
<b>Capitaux Propres au 30/11/2022</b>		<b>307 402 180</b>
Distribution de dividendes par prélèvement sur report à nouveau		
Résultat de l'exercice		15 031 030
<b>Capitaux Propres au 30/11/2023</b>		<b>322 433 209</b>

## NOTE 10

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions pour risques et charges				
	30/11/2022	Augmentation	Diminution	30/11/2023
Exploitation	1 546 863	1 547 049	1 546 863	1 547 049
Financier	421 282	264 694	421 282	264 694
Exceptionnel	—	114 020	—	114 020
<b>TOTAL</b>	<b>1 968 146</b>	<b>1 925 763</b>	<b>1 968 146</b>	<b>1 925 763</b>

Les provisions pour risques et charges constatées au 30 novembre 2023 sont principalement composées de :

- Licenciements pour 1 547 049 euros, comptabilisés en charge d'exploitation
- Risque pour perte de change de 264 694 euros, comptabilisé en charge financière

<b>Provisions pour dépréciations</b>
--------------------------------------

	30/11/2022	Augmentation	Diminution	30/11/2023
Sur stocks et en cours	2 123 244	1 549 754	2 123 244	1 549 754
Sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciation	561 617	402 445	561 617	402 445
Sur immobilisations incorporelles	2 515 270			2 515 270
<b>TOTAL</b>	<b>5 200 131</b>	<b>1 952 199</b>	<b>2 684 861</b>	<b>4 467 469</b>

Les diminutions correspondent à la reprise de la provision au 30 novembre 2022, les augmentations correspondent à la nouvelle provision au 30 novembre 2023.

La provision sur les comptes clients n'est plus dotée depuis le 10 avril 2020, puisque TD SYNEX France a signé un accord de vente de ses créances clients à TD SYNEX UK Resources Limited.

Les créances non cédées au 30 novembre 2023, selon les règles précisées (note 1) ne donnent pas lieu à des provisions au 30 novembre 2023.

#### NOTE 11

#### ECARTS DE CONVERSION

Au 30 novembre 2023, les écarts de conversion à l'actif de notre bilan s'élèvent à 264 694 euros et font l'objet d'une provision pour risque et charge (cf. NOTE 10).

Au 30 novembre 2023, les écarts de conversion au passif de notre bilan s'élèvent à 451 301 euros.

#### NOTE 12

#### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

##### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice est de 2 609 760 140 euros, dont 2 561 898 479 euros de ventes en France.

##### Charges et produits financiers

Les charges financières se composent essentiellement d'agios bancaires, d'escomptes accordés à nos clients, de différences négatives de change et d'intérêts sur un compte de cash pool auprès d'une société du groupe.

Les produits financiers correspondent en majeure partie aux escomptes accordés par nos fournisseurs, aux différences positives de change et des intérêts sur un prêt accordé à une société du groupe.

**Produits et charges exceptionnels**

Ce poste s'analyse ainsi :

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Produits et charges sur opération de gestion	1 226	0
Régularisation comptes de tiers	12 528	1 607 300
Cessions d'éléments d'actif	2 959 801	0
Dotations aux amortissements et provisions	114 020	2 955 403
<b>TOTAL</b>	<b>3 087 575</b>	<b>4 562 703</b>

**Impôt sur les bénéfices**

D'un point de vue fiscal, la société TD SYNEX FRANCE est intégrée par la société mère TD SYNEX FRANCE HOLDING (option pour le régime de groupe prévu à l'article 223 du CGI).

La date d'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale a été le 1er février 2003 et renouvelé le 1er février 2008. Sauf dénonciation avant l'expiration de chaque période, le septième alinéa de l'article 223 A du CGI prévoit le renouvellement par tacite reconduction, à l'expiration de chaque période de cinq exercices, de l'option formulée par la société mère du groupe.

La société comptabilise une charge d'impôt égale à l'impôt qu'elle aurait supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Pour l'exercice, la société a comptabilisé une charge d'impôt de 5 408 994 euros calculée sur le résultat fiscal comme si elle n'était pas intégrée fiscalement.

TD SYNEX FRANCE HOLDING s'est constituée auprès de l'administration fiscale seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de ses taxes additionnelles, du précompte, pour l'ensemble des sociétés du groupe intégrées fiscalement.

<b>Répartition du montant global de l'impôt société</b>
---

	<b>Résultat avant I.S.</b>	<b>I.S.</b>	<b>Résultat net</b>
Résultat courant	19 165 167	-5 438 454	13 726 713
Résultat exceptionnel	1 475 129	29 460	1 504 589
Participation des salariés	-200 272	0	-200 272
<b>TOTAL</b>	<b>20 440 024</b>	<b>-5 408 994</b>	<b>15 031 030</b>

Le taux d'imposition est de 25 % et 3.3% pour la contribution sociale.

Le montant de la réduction d'impôt au titre du mécénat s'élève à 52 681 euros.

**NOTE 13**  
**NOTES SUR LA SITUATION FISCALE LATENTE**

La situation fiscale latente de la société se présente de la manière suivante au 30/11/2023 :

<b>Charges et Provisions non déductibles temporairement</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Risques de change	264 694	0
Provision pour risques et charges	485 670	
Organic	3 689 128	
Provision clients		
Provision stock	26 257	
Autres provisions	285 339	
Participation	200 272	
<b>TOTAL</b>	<b>4 951 360</b>	<b>0</b>

<b>Réintégrations et déductions diverses temporaires</b>	<b>Déductions</b>	<b>Réintégrations</b>
Ecart de conversion	264 694	451 301
TDI charge		91 880
<b>TOTAL</b>	<b>264 694</b>	<b>543 181</b>

A la date du 30/11/2023, il n'existe pas de déficits ordinaires ou d'amortissements réputés différés restant à reporter.

**NOTE 14**  
**AUTRES INFORMATIONS**

**Evènements particuliers :**

Le 5 décembre 2022, TD SYNEX FRANCE, SAS en qualité d'associée unique, a décidé de dissoudre, sans liquidation, la société MAGIRUS FRANCE ; cette dissolution ayant entraîné la transmission universelle du patrimoine de la société MAGIRUS FRANCE à la société TD SYNEX FRANCE. Pour rappel, la société MAGIRUS FRANCE a été acquise le 21 novembre 2022.

Une attention accrue aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG /RSE») a été portée, en effet, ces sujets ont un impact sur nos activités et peuvent nous imposer des coûts supplémentaires.

L'accord de vente de ses créances clients à TD SYNEX UK Resources Limited signé le 10 Avril 2020 est toujours actif. Cette année, le 30 novembre 2023, TD SYNEX France a cédée à TD SYNEX UK la balance nette au 30 novembre 2023 hormis certaines créances liées à des clients spécifiques

Au sujet de l'amende prononcée par l'Autorité de la Concurrence à l'encontre de la Société, et à ce jour payée intégralement au cours de l'exercice précédent, TD SYNEX France s'est pourvue en cassation pour l'affaire principale. A ce jour la date d'audience n'est toujours pas connue.

En parallèle, la société E-bizcuss a assigné la Société, le 8 juin 2021, solidairement avec les sociétés Apple et Ingram Micro, aux fins d'obtenir des dommages et intérêts en réparation du préjudice qu'elle prétend avoir subi. La procédure suit son cours, l'audience des plaidoiries est fixée au 13 juin 2024.

TD SYNnex France a été condamnée à une amende de 800 000 euros le 27 janvier 2021, par la DIRRECTE, au titre de contrôle de respect des délais de paiement.

TD SYNnex France a interjeté appel auprès de la Cour Administrative d'Appel le 20 Décembre 2023. La date d'audience n'est pas encore connue.

### **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE**

Au regard des résultats de TD SYNnex France, et afin de sauvegarder la compétitivité de notre société, il a été décidé d'engager sur le début de l'année 2024 des mesures sociales auxquelles ont été associés les instances représentatives du personnel conformément au respect du Code du Travail.

#### **Engagements en matière de départs en retraite :**

En application des dispositions légales et conventionnelles en vigueur, la société verse aux salariés qui partent en retraite une indemnité dont le montant varie en fonction de la catégorie professionnelle, du salaire de référence, et de l'ancienneté.

Conformément aux possibilités qui lui sont offertes par les textes, la société a choisi de ne pas constituer une provision au titre des indemnités de départ en retraite mais de faire figurer l'engagement correspondant en engagements hors bilan.

Cet engagement correspond à l'indemnité théorique, charges sociales incluses, pondérée d'une probabilité de présence dans l'entreprise jusqu'à la retraite, d'un prorata d'ancienneté courue et d'un coefficient net d'actualisation de 3,65% (Iboxx Corporate 10+ A).

La méthode retenue est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Au 30 novembre 2023, le montant de cet engagement s'élève à 4 270 K€ (4200 K€ année précédente), charges sociales incluses, pour le personnel total de Tech Data France.

Les principales hypothèses retenues sont :

- le taux de progression des salaires pour les cadres et les non cadres = 2,5 %
- le taux de rotation des effectifs : établi par tranche d'âge et par catégorie des salariés.
- les tables de mortalité utilisées sont celles de l'INSEE TH/TF (année 2017-2019).
- Le coefficient de charges patronales : 48%

**Autres Engagements Hors Bilan**

- **XL Insurance Company SE.** : main levée obtenue .
- **Société Générale/Bellinvest** : Dans le cadre d'un nouveau bail de location, une garantie à première demande a été signée en septembre 2023 à hauteur de 1.361.007 € et prendra fin en tout état de cause au plus tard le 1er Septembre 2024.
- **Achats et ventes en devises à terme** : 4 565 000 USD (équivalent à 4 215 292 EUR) et 86 000 GBP (équivalent à 98 797 EUR).

**Ventilation de l'effectif moyen**

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	538
Non Cadres	270
<b>TOTAL</b>	<b>808</b>

**Honoraires des commissaires aux comptes (C.com art R.123-198)**

Les honoraires des commissaires aux comptes sont consultables dans les annexes des comptes consolidés de TD SYNEX CORPORATION.

**Identification de la société mère établissant des comptes consolidés****TD SYNEX CORPORATION**

44201 Nobel Drive

Fremont, California

Etats Unis

**TD SYNEX FRANCE**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 77.995.212,45 euros  
Siège social : 5, avenue de l'Europe  
77600 Bussy-Saint-Georges  
722 065 638 RCS Meaux

---

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS**  
**LE 30 NOVEMBRE 2023**

**DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 novembre 2023, faisant apparaître un bénéfice net de 15 031 030 euros, en totalité à titre de distribution de dividendes au profit de l'Associé Unique.

Après cette affectation, l'Associé Unique constate que le compte « Report à nouveau » s'élèvera à 187 479 655 euros et que les capitaux propres de la Société s'élèveront à 307 402 180 euros.

DocuSigned by:  
*Pascal Murciano*  
E42BE506177D49E...

---

Monsieur Pascal Murciano  
Président